



## ENVIE D'AUTRE CHOSE

On a envie de parler d'autre chose mais la crise sanitaire mondiale n'est pas encore traversée et nos pensées vont d'abord à tous ceux que la COVID-19 a touchés. Durant le confinement, dès le 17 mars, Groupama Forêts Assurances a pu maintenir une complète continuité d'activité grâce à une organisation en télétravail de l'ensemble du personnel. Les bureaux ont été réinvestis dès le 11 mai avec toutes les précautions pour assurer la sécurité aussi bien des salariés que des visiteurs. Les assemblées générales des caisses locales ont pu se tenir avant le confinement dans des conditions normales et l'assemblée générale de la caisse de réassurance a été reportée à la fin de l'été.

Notre activité d'assureur forestier n'est pas en première ligne des activités impactées par la crise économique qui accompagne la crise sanitaire. Notre objectif ambitieux de développement pour 2020 ne sera pas atteint mais nous n'envisageons pas pour autant de recul d'activité. En termes de placements, les choix faits par le Comité d'Orientation avant la crise (prépondérance de l'immobilier et désengagement des fonds en actions) nous ont mis à l'abri de moins-values. Il nous faut donc maintenant intégrer l'incertitude dans nos prévisions d'activité et tirer quelques enseignements pour l'avenir car des parallèles épidémiologiques existent entre sociétés humaines et forêts.

Les liens entre l'explosion des mobilités et la diffusion de l'épidémie de COVID-19 sont évidents. L'allongement des chaînes de valeur durant la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, du à la réduction tendancielle des coûts de transport, à la division internationale du travail et à l'exploitation des inégalités salariales, a fait que la part du produit des échanges a fini par représenter jusqu'au quart de la valeur de la production mondiale totale. Cela vaut aussi pour le matériel végétal et le bois, qu'il s'agisse de rondins ou de produits transformés. Le risque sanitaire de nouvelles maladies augmente donc aussi pour les forêts, combiné au risque climatique.

Dans un rapport de l'INRA de 2016 (Les leviers forestiers en termes d'atténuation pour lutter contre le changement climatique aux horizons 2020, 2030, 2050), les auteurs émettent l'hypothèse qu'à l'horizon 2050 les risques sanitaires en forêt seront plus importants que ceux liés aux tempêtes ou aux incendies.

...suite ▼



# ÉDITORIAL

Pascal Mayer, *Directeur Général*

Ils estiment qu'en cas de crises sévères, les niveaux de dégâts pourraient atteindre en France : 30 Mm<sup>3</sup> pour le risque incendie, 330 Mm<sup>3</sup> pour un risque cumulé tempête/scolyte/incendie (pour mémoire les tempêtes Lothar et Martin ont généré 140 Mm<sup>3</sup> de dégâts fin 1999) et jusqu'à 800 Mm<sup>3</sup> en cas d'arrivée d'un parasite américain sur nos chênes européens.

Il faut clairement tout mettre en œuvre pour produire localement et limiter les transports, particulièrement dans la filière bois, deuxième filière déficitaire en France derrière les produits pétroliers. Il faut aussi mettre en place avec l'Etat des mécanismes assurantiels permettant d'atténuer l'impact de catastrophes sanitaires de grande ampleur. C'est un sujet de préoccupation de nos sociétaires.

Une nouvelle PAC doit être discutée. Se pourrait-il qu'un volet forestier soit ajouté au volet agricole ? Nous sommes prêts au sein de Groupama Forêts Assurances à engager cette réflexion; notre statut mutualiste nous autorise à défendre les positions adoptées par nos sociétaires élus. Cette newsletter dont nous avons retardé la parution, compte-tenu des circonstances, contient une très intéressante interview du Chef du département de la santé des forêts au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

En cet été si particulier, sachons rester prudents mais aussi déterminés et imaginatifs.

Groupama Forêts Assurances - crédit photo Adobe Stock ©Romolo Tava

